



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

INAN • NUMÉRO 145 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 11 avril 2019

Présidente

L'honorable MaryAnn Mihychuk

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le jeudi 11 avril 2019

• (0935)

[Traduction]

La présidente (L'hon. MaryAnn Mihychuk (Kildonan—St. Paul, Lib.)): Le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord du Parlement du Canada est en séance publique. Je souligne par ailleurs que nous sommes sur le territoire non cédé des Algonquins.

Je suis ravie de voir des représentants de la nation autochtone de Sandy Bay, au Manitoba. Nous sommes très heureux que vous ayez pris le temps de venir jusqu'à Ottawa pour faire votre exposé sur le renforcement des capacités communautaires dans les réserves.

Vous avez jusqu'à 10 minutes. Nous essayons d'être généreux de notre temps. Ensuite, des députés vont poser une série de questions.

Vous pouvez commencer dès que vous serez prêts.

Le chef Lance Roulette (Sandy Bay First Nation): Merci.

D'abord, je vous remercie infiniment de nous permettre non seulement de témoigner devant le comité permanent, mais aussi de participer au processus de réconciliation en favorisant une meilleure compréhension mutuelle. La nation de Sandy Bay vous remercie énormément de nous donner l'occasion de prendre part à cette discussion particulière, mais aussi d'expliquer dans quelle situation se trouve la nation de Sandy Bay et comment les décisions qui sont prises dès aujourd'hui peuvent faire une différence non seulement pour notre collectivité, mais pour bien d'autres nations autochtones du pays.

Je vais vous donner un aperçu de l'évolution des capacités de la nation de Sandy Bay. Les capacités sont en constante évolution et s'appuient sur certaines compétences qui sont essentielles non seulement à la vie professionnelle, mais aussi à l'épanouissement de toute personne, y compris l'enfant autochtone.

Depuis toujours, la nation de Sandy Bay parvient à assurer le développement de ses capacités. Ce développement découle directement de la croissance de la population et de la demande pour les services spécialisés.

Dans les années 1970, la nation de Sandy Bay a mis en oeuvre un excellent modèle de développement des capacités efficace. Le chef de l'époque, le regretté Howard Starr, a alors clairement indiqué à la communauté qu'il était temps de changer d'approche pour former les membres de la nation. On a surtout misé sur le domaine de l'éducation.

Par la suite, dans les années 1990, la nation de Sandy Bay était en mesure de former de nombreux membres de la communauté pour qu'ils puissent non seulement devenir des professeurs agréés, mais aussi voir au développement des enfants selon une approche culturelle unique en son genre. Ces gens ont obtenu un diplôme d'enseignement et ont adopté une approche qui convient aux nations

autochtones. D'autres personnes ont suivi cette voie les années suivantes et, aujourd'hui, la majorité des enseignants dans les écoles sont des membres de la communauté autochtone.

La nation de Sandy Bay est parvenue à résoudre bon nombre des difficultés associées aux modèles actuels de renforcement des capacités, mais il reste encore bien des défis à relever. Il reste encore à surmonter les difficultés liées aux paramètres de financement de certains projets ou des projets en cours afin d'assurer le maintien des services. C'est l'un des objectifs que nous visons lorsqu'il s'agit de renforcer les capacités de la nation de Sandy Bay.

La Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones, ou SFCEA, aide la nation de Sandy Bay à développer ses capacités depuis la fin des années 1980. Jusqu'à présent, ce programme, autrefois appelé la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones, a permis d'atteindre en partie les objectifs fixés dans nombre de domaines. Ces objectifs sont fixés par et pour la communauté.

Nombre de programmes de formation ont été offerts à la communauté, dont certains en collaboration avec le gouvernement provincial, Service Canada, les services chargés des programmes d'éducation et d'autres programmes ainsi que Services aux Autochtones Canada. Je vais seulement citer quelques exemples: le programme d'éducation aux adultes de 12^e année et d'autres programmes mis en oeuvre en partenariat avec de nombreuses organisations, dont l'ACC; le Programme d'accès communautaire, axé sur la technologie de l'information; la Stratégie emploi jeunesse, qui offre des emplois d'été; et les programmes d'éducation spécialisée, qui permettent d'établir la main-d'oeuvre nécessaire et qui forment ceux qui veulent entrer dans le domaine de l'éducation.

L'initiative s'est avérée particulièrement utile pour ce qui est des programmes de formation dans les métiers spécialisés et des programmes d'apprentissage, notamment les programmes suivants: programmes d'apprenti plombier, électricien ou charpentier; programme de soins infirmiers; programme de soins à domicile; certificat d'opérateur d'équipement lourd; formation pour l'obtention du permis de conduire de classe 1; formation d'échafaudeur; formation pour travailler dans un établissement de coupe et de transformation des viandes.

Encore une fois, je remercie Mme Mihychuk d'avoir contribué non seulement à concrétiser ce programme, mais à assurer la réussite du projet que nous menons depuis des années. La formation de la septième cohorte commencera la semaine prochaine. Je vous remercie infiniment de cette initiative.

Par ailleurs, j'aimerais seulement fournir des exemples de projets que nous avons menés dans le cadre de la SFCEA. Voici quelques exemples: divers cours de premiers soins; séances et systèmes d'information sur les risques en milieu de travail; sécurité au volant; transport pour raison médicale, en partenariat avec les services de santé; sécurité et aptitudes; techniques de survie, en partenariat avec les services d'éducation; maniement sécuritaire des armes à feu.

● (0940)

Il y a des avantages au fait de former les gens de notre communauté, mais, la réalité, c'est que les perspectives d'emploi sont limitées pour nombre d'Autochtones, y compris ceux qui ont terminé leur programme de formation avec succès. Pire encore, ce problème force nombre d'Autochtones à sortir de leur réserve.

Avec ces projets, il y a eu un complément de services encadré par des accords de contribution non négociés et des politiques volontaires. Ce cadre imposé limite la possibilité d'adopter une véritable approche axée sur la communauté en misant davantage sur les besoins. L'administration régionale et la prestation de services non négociée dans certains domaines sont aussi limitées. Le domaine des services secondaires fournit un excellent exemple des mécanismes intermédiaires qui existent entre le gouvernement et les fournisseurs de services secondaires.

On sait que ces services secondaires doivent être offerts par des professionnels spécialisés qui peuvent mettre au point des outils d'évaluation et cibler davantage les approches, qu'il s'agisse de cerner les étapes du développement d'un enfant ou de comprendre les paramètres d'apprentissage qui conviennent à une personne qui apprend plus facilement avec des outils visuels, auditifs ou tactiles.

Dans le cas de la nation de Sandy Bay, nous avons remarqué notamment que les intermédiaires comme FPDI, AMC, SCO et MKO — et je ne veux pas manquer de respect à ces organisations — nous empêchent de mettre en oeuvre une véritable approche communautaire avec les fonds fédéraux et provinciaux, et cela ne reflète pas le véritable objectif derrière le modèle axé sur les besoins communautaires.

Lorsqu'il s'agit de développer les capacités communautaires, il y a constamment des obstacles à surmonter, et ils découlent notamment des accords sous-financés, des accords qui sont le plus souvent conclus sous la contrainte et sans véritable consultation, des accords qui sont conclus avec des conseils tribaux sans égard aux besoins individuels ainsi que des autorités, puisque Services aux Autochtones Canada est incapable de répondre aux besoins en matière de financement.

Dans le cas de la nation de Sandy Bay, la difficulté reposait directement sur le fait que les contributions étaient préétablies et qu'il n'y avait aucune façon de négocier un financement supplémentaire en fonction des besoins réels de la nation autochtone plutôt que des besoins perçus par les fournisseurs de fonds. Par ailleurs, toute entente auxiliaire sur un dossier communautaire se solde par un échec.

Cela découle directement du fait que l'approche n'est pas axée sur la communauté, mais aussi du fait que les coûts des programmes communautaires non financés sont déterminés par les fournisseurs de fonds et que bien des régions ne sont pas consultées, un problème fréquent, ce qui revient à dire que les modèles de financement à l'égard des fournisseurs de services secondaires ratent la cible.

Pour conclure, j'ai souligné, dans une certaine mesure, les critères à considérer dans le cadre d'un processus d'autonomisation ainsi que l'importance d'avoir une connaissance générale des paramètres qui sont établis pour encadrer les aspects de la prestation des services qui

sont offerts selon le modèle de développement axé sur les besoins perçus. L'approche est incohérente, car aucun besoin n'est plus important que les autres. Les priorités sont plutôt fondées sur les besoins urgents.

Qu'on soit politicien, intervenant ou fournisseur de services, les décisions que l'on prend dès aujourd'hui amélioreront l'accès à nombre de services et de programmes nécessaires qui reflètent véritablement un modèle axé sur les besoins des nations ou des communautés autochtones. Pour aider la communauté à progresser, il est à noter qu'il y a une méthode claire et concise pour évaluer les résultats escomptés et les processus dans le cadre d'un programme communautaire ainsi que les compétences transférables qui répondent aux besoins de chaque participant qui réussit à les acquérir. Ces types de programmes et d'initiatives devraient être entièrement financés et adaptés selon les réalités démographiques et l'emplacement de la collectivité visée. Je le souligne parce que les secteurs non financés ne reflètent pas forcément les besoins de la nation de Sandy Bay et des autres communautés autochtones.

Je conclus mon exposé en vous remerciant.

Je ne sais pas combien de temps il nous reste exactement. J'aimerais laisser Virginia faire d'autres observations.

● (0945)

La présidente: Vous avez environ une minute.

Mme Virginia Lukianchuk (directrice adjointe de la santé, Sandy Bay First Nation): J'aimerais seulement ajouter des précisions concernant les obstacles dont le chef a parlé. Habituellement, le financement est fourni à un organisme intermédiaire au lieu d'être versé directement à la communauté, ce qui réduit les chances des membres de notre communauté d'avoir accès à cette formation.

Par exemple, le Centre de ressources éducationnelles des Premières Nations du Manitoba est une autre organisation qui reçoit du financement du système d'éducation au nom de notre communauté. Ce centre forme son personnel pour qu'il vienne fournir les services à la communauté, et nous estimons que cette approche va à l'encontre de ce que nous souhaitons. Nous aimerions que la formation soit offerte à des membres de notre communauté. Cela contribuerait à garder les gens dans la communauté, puisqu'ils pourraient y vivre.

Cela contribuerait aussi à l'économie locale, car ces gens vivraient dans la communauté. Ce n'est pas comme faire venir quelqu'un de l'extérieur qui ne comprend pas la culture de notre communauté et qui ne parle peut-être pas notre langue. Je suis fière de dire qu'environ 80 % des membres de notre communauté parlent très bien notre langue. Tôt ou tard, nous aimerions avoir un système d'éducation dans lequel l'enseignement se fait dans notre langue, de la maternelle à la 12^e année. Nous croyons que c'est un aspect très important de notre identité autochtone.

Je crois qu'il est très important de souligner que nombre de services communautaires qui pourraient aider les gens de notre communauté à s'instruire ne nous sont pas offerts. Je parle de programmes comme le programme de soins de santé maternelle, qui aident les parents et les enfants pendant l'apprentissage en bas âge, ainsi que le programme d'aide préscolaire aux Autochtones. Nous n'avons pas ce genre de programme dans notre communauté. De telles initiatives contribueraient à subvenir aux besoins des enfants en bas âge pour qu'ils partent du bon pied dans le système d'éducation et dans la vie, et nous espérons que cela aiderait plus de gens à terminer leur 12^e année.

Je crois qu'il est aussi très important de souligner que nous aimerions voir ce genre de relations avec des organisations d'enseignement postsecondaire qui viendraient dans notre communauté pour fournir la formation nécessaire afin de répondre à l'appel récent à la transformation des services de santé. Nous faisons partie de ceux qui veulent élaborer un modèle de services de santé dans leur communauté en fonction des réalités de la population locale. On n'a jamais vu cela auparavant. Notre communauté est l'une des plus grandes du Manitoba, mais, à l'échelle provinciale, elle n'est pas considérée au même titre que les grandes populations régionales qui reçoivent les autres services offerts aux non-Autochtones. Nous voulons plus d'équité à cet égard.

Merci.

• (0950)

La présidente: Merci.

Nous allons passer à la série de questions, en commençant par le député Yves Robillard.

[Français]

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leurs témoignages.

Je vais commencer par parler de l'éducation. Les témoins nous ont parlé des difficultés à avoir des infrastructures adaptées pour offrir un enseignement adéquat aux jeunes. Pouvez-vous nous décrire l'état actuel de l'infrastructure scolaire dans votre collectivité?

[Traduction]

Le chef Lance Roulette: Pour ce qui est des infrastructures de Sandy Bay, nous avons une école pour les élèves de la maternelle à la 12^e année. En raison de la croissance de la population, nous commençons à manquer d'espace pour les enfants.

En ce qui concerne le développement des capacités, la situation nuit aux capacités de soutien du personnel qui sont en place. Nos classes de 2^e année en sont un bon exemple. Le ratio d'élèves par rapport aux enseignants est d'environ 28 élèves pour un enseignant, ce qui est deux fois plus élevé que la normale observée dans les autres établissements d'enseignement à l'échelle provinciale ou fédérale.

Le mieux que je puisse dire, c'est que nos capacités sont très faibles lorsqu'il s'agit d'offrir la meilleure formation possible aux enfants, surtout avec les besoins croissants des nombreux enfants handicapés et le besoin de professionnels spécialisés pour cerner les possibilités d'apprentissage de l'enfant.

Encore une fois, comme ma collègue Virginia l'a indiqué au sujet du Centre de ressources éducationnelles des Premières Nations du Manitoba, c'est l'organisme qui reçoit l'argent en notre nom — et il en reçoit énormément — pour que des professionnels spécialisés viennent à Sandy Bay. Or, faire venir ces gens une ou deux fois par mois ne répond pas aux besoins de la nation de Sandy Bay. C'est pourquoi j'ai parlé du problème des services secondaires.

J'espère que cela répond à votre question.

M. Yves Robillard: En effet.

[Français]

Voici ma deuxième question.

Comment le fédéral peut-il vous venir en aide pour ce qui est des infrastructures en éducation?

[Traduction]

Le chef Lance Roulette: Je crois qu'une relation directe serait la meilleure solution. Ainsi, il y a plus de transparence dans la relation entre les deux parties. Bien souvent, des bureaux régionaux disent qu'ils parlent au nom de leur communauté. Or, personne ne peut jamais parler au nom d'une communauté, à part la communauté elle-même. Je crois sincèrement qu'il serait essentiel d'avoir une relation directe avec les intermédiaires chargés de ces services secondaires.

[Français]

M. Yves Robillard: La Première Nation de Sandy Bay exerce un contrôle local sur l'éducation depuis les années 1970. Avez-vous des pratiques prometteuses à échanger avec les autres Premières Nations en matière d'éducation?

[Traduction]

Le chef Lance Roulette: Eh bien, je crois que nous avons très bien réussi à préserver notre culture et à intégrer celle-ci à notre système d'éducation. Les échanges entre les élèves et l'enseignant ont toujours été exceptionnels. La plupart du temps, la transmission des connaissances se fait selon une perspective à la fois culturelle et contemporaine. La nation de Sandy Bay cherche toujours à faire en sorte que les aptitudes acquises aident les élèves non seulement à assurer leur réussite scolaire, mais aussi à devenir les chefs de file et les fournisseurs de services de demain au sein de la communauté. Cet aspect est toujours essentiel.

Par ailleurs, la nation de Sandy Bay a connu beaucoup de succès dans le domaine de l'enseignement postsecondaire, mais, à cet égard, le succès repose sur un programme scolaire adéquat. Or, notre programme accuse un retard de deux ans. Il faut voir au financement des programmes obligatoires pour ne pas condamner à l'échec les diplômés qui décident d'entreprendre des études postsecondaires.

Avez-vous quelque chose à ajouter?

• (0955)

Mme Virginia Lukianchuk: Oui. En ce qui concerne la culture, j'aimerais seulement ajouter qu'il y a un chef et un conseil jeunesse à l'école. Par ailleurs, on enseigne régulièrement des connaissances liées au territoire. Il y a aussi un petit groupe qui organise des pow-wow et qui apprend à jouer du tambour et à faire d'autres choses de cette nature que je trouve très importantes pour les jeunes.

[Français]

M. Yves Robillard: En ce qui concerne le financement en matière d'éducation, pouvez-vous nous expliquer comment le gouvernement fédéral vous vient en aide en ce moment? Comment pouvons-nous améliorer cela?

[Traduction]

La présidente: Vous avez environ une minute.

Le chef Lance Roulette: Je crois que nous pouvons améliorer les choses collectivement en réglant la question de la parité du financement entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. De plus, toutes les parties doivent collaborer étroitement pour voir à ce que les services secondaires soient généralement adaptés au modèle que préconise chaque communauté autochtone.

Mme Virginia Lukianchuk: J'aimerais faire d'autres observations. Je crois qu'il faut investir dans les immobilisations. Notre communauté a pris beaucoup de retard à cet égard. Aucun investissement n'est fait depuis très longtemps dans tous les domaines. Les élèves de notre école doivent apprendre dans une école bondée. C'est une vieille école.

La présidente: Merci.

La parole est au député Arnold Viersen.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Je crois que la parole est à Kevin Waugh.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Si vous avez une question, vous pouvez la poser.

M. Arnold Viersen: J'ai toujours l'impression que la présidence m'accorde moins de temps, alors je vais en profiter.

Merci d'être des nôtres aujourd'hui.

Pour ce qui est de l'éducation, la situation est différente d'une région à l'autre du pays. Dans ma circonscription, qui compte 14 nations autochtones, on s'organise différemment selon le secteur. Six nations ont formé leur propre autorité scolaire qui gère ses propres affaires. D'autres vivent plus près de la ville et envoient leurs enfants à l'école publique. D'autres nations gèrent leurs affaires toutes seules.

J'aimerais seulement savoir comment votre communauté s'organise.

Le chef Lance Roulette: Selon le modèle actuel, notre directeur s'occupe de l'administration, et toute recommandation visant à modifier le programme ou la structure en général est faite par notre directeur de l'éducation.

M. Arnold Viersen: C'est une administration fédérale?

Le chef Lance Roulette: Oui, c'est une administration fédérale.

M. Arnold Viersen: Y a-t-il une autre communauté des environs avec laquelle vous pourriez conclure un partenariat?

Le chef Lance Roulette: Voulez-vous répondre, Virginia?

Mme Virginia Lukianchuk: Non, comme les municipalités rurales de la région sont très loin, les élèves devraient faire un trajet d'autobus d'au moins 45 minutes pour se rendre à l'école, et celle-ci n'est pas très grande. Je crois que le dernier niveau est la 7^e année. Les élèves du secondaire doivent aller encore plus loin, ce qui prend encore une heure d'autobus.

M. Arnold Viersen: Y a-t-il des établissements d'enseignement privés dans votre collectivité?

Le chef Lance Roulette: Nous avons collaboré dans une certaine mesure avec la division scolaire Pine Creek et la division scolaire Frontier ainsi que le Centre de ressources éducationnelles des Premières Nations du Manitoba.

Je suppose que les gens sont généralement d'avis que le modèle ne reflète pas vraiment ce que la nation de Sandy Bay considérerait comme un véritable modèle communautaire en matière d'éducation. Nous avons exprimé un certain intérêt à l'égard d'une telle solution auparavant, mais, selon les aînés et les jeunes, il faudrait non seulement maintenir le contrôle que nous exerçons, mais aussi trouver une façon d'améliorer l'accès à un plus grand nombre de programmes, plus particulièrement en ce qui a trait au financement des programmes obligatoires et des programmes axés sur le territoire et la culture.

● (1000)

M. Arnold Viersen: D'accord.

Mme Virginia Lukianchuk: Par ailleurs, nous avons des liens avec l'Université du Manitoba, le Red River College et l'Assiniboine Community College. Ils seraient disposés à venir dans la communauté s'il y avait une façon de s'entendre avec eux pour qu'ils offrent des cours postsecondaires dans la réserve.

M. Arnold Viersen: On dit toujours qu'il n'y a pas suffisamment d'argent pour faire tout ce qu'on voudrait. Cependant, le fait d'exercer un contrôle sur le financement vous permet au moins de prendre les décisions que vous voulez. Vous pouvez choisir où l'argent sera investi. Comment s'y prend-on pour fournir le financement en éducation? Qui prend ce genre de décisions? Est-ce que ce sont les parents, les élèves, les aînés, la bande et le conseil ou un bureaucrate à Ottawa?

Le chef Lance Roulette: Avec la mise en place d'une nouvelle politique de financement provisoire et du groupe de travail pour la région du Manitoba, ainsi que les efforts pour résoudre la question de la parité du financement, nous avons beaucoup discuté de la façon exacte dont ce financement sera fourni à l'avenir.

Nous travaillons à faire en sorte que l'école puisse exercer un contrôle sur ce financement et accorder une attention particulière au développement et à l'éducation de l'enfant. Il est toujours essentiel de rendre des comptes pour s'assurer que les enfants reçoivent la meilleure éducation possible. Avec la nouvelle politique de financement provisoire, nous espérons pouvoir atteindre cet objectif. Nous sommes en train de préparer une déclaration avec le directeur et des représentants de l'école afin d'établir que l'argent fourni servira à financer les programmes, comme il se doit, plutôt qu'à financer les activités générales de la bande.

M. Arnold Viersen: J'ai constaté que, partout dans le monde, les enfants se portent beaucoup mieux lorsque les parents s'engagent dans l'éducation de leurs enfants.

Comment les parents sont-ils inclus dans le système? Ont-ils la possibilité de vérifier comment l'argent est investi ou de faire d'autres vérifications de cette nature?

Le chef Lance Roulette: Non, nous n'avons pas encore établi de modèle à cet égard, mais nous faisons des efforts pour amener les parents à jouer un rôle important. Le mentorat et la participation aux activités parascolaires sont d'autres facteurs qui contribuent au développement de l'enfant à l'école.

M. Arnold Viersen: Comment les parents pourraient-ils s'engager dans le système d'éducation de votre communauté actuellement?

Le chef Lance Roulette: Pour le moment, les possibilités sont très limitées. Nous espérons améliorer cet aspect lorsque nous aurons une meilleure idée de la façon dont l'établissement d'un comité de parents pourra avoir une incidence sur le programme.

M. Arnold Viersen: D'accord.

Oui, madame Lukianchuk.

Mme Virginia Lukianchuk: J'aimerais seulement préciser que nous suivons un modèle de gouvernance communautaire. Toute la communauté est incluse. On pose des questions sur la voie à suivre, puis des directives sont données en conséquence. Les parents de la communauté y participent.

M. Arnold Viersen: D'après mon expérience, je crois que l'esprit de famille est très fort dans ce genre de communauté. Tout le monde participe, y compris les aînés. Comment les aînés sont-ils inclus dans votre système d'éducation?

Mme Virginia Lukianchuk: En fait, les aînés ont actuellement une salle à eux dans l'école. Ils s'investissent beaucoup auprès des jeunes. Ils sont là pour conseiller les jeunes et les enseignants en toutes circonstances à toute heure de la journée. Ce modèle existe depuis très longtemps.

Vous avez tout à fait raison au sujet de la famille. Dans une communauté autochtone, tout le monde se connaît. Peu importe la taille de la communauté, les gens forment en quelque sorte une grande famille. L'organisation est complètement différente de ce qu'on voit dans n'importe quelle communauté non autochtone. Les gens sont tous solidaires. Si quelqu'un se blesse, tout le monde l'accompagne à l'hôpital. D'ailleurs, nous avons dû travailler avec le gouvernement provincial pour que ce genre de choses soient autorisées. Nous sommes une grande famille. Nous sommes tous apparentés.

M. Arnold Viersen: Merci.

La présidente: C'est maintenant à la députée Rachel Blaney de poser des questions.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Je vous remercie de votre présence. J'apprécie vraiment les renseignements que vous nous avez appris aujourd'hui.

Je veux m'assurer d'avoir bien compris. Votre école accueille des enfants de la maternelle à la 12^e année et on y enseigne la langue et beaucoup de pratiques traditionnelles. Est-ce exact?

C'est extraordinaire.

On a parlé entre autres du fait que des collectivités d'une taille similaire à la vôtre reçoivent de la province plus de ressources financières que la communauté que vous représentez. Pourriez-vous nous en dire davantage à propos de cet écart?

●(1005)

Mme Virginia Lukianchuk: Par exemple, beaucoup de services qui sont disponibles dans la province ne sont pas offerts aux Premières Nations. Nous commençons à peine à établir une relation avec la province pour rendre certaines choses accessibles chez nous. Par exemple, il y a des cours sur les modes de vie sains dans la province qui ne sont pas offerts à notre nation.

Il existe une énorme disparité entre les éléments accessibles aux collectivités non autochtones et aux communautés autochtones. Le gouvernement fédéral ne finance que les programmes obligatoires pour les Premières Nations, et non les programmes d'appoint auxquels tous les autres Canadiens ont accès — ou tous les autres Manitobains, dans notre cas.

Mme Rachel Blaney: Merci.

Vous avez mentionné plus tôt que le programme scolaire a deux ans de retard. Pourriez-vous nous décrire la situation et le genre d'appui qui est nécessaire pour mettre le programme à jour?

Mme Virginia Lukianchuk: Je crois que le chef a fait allusion au programme scolaire et à l'appui dont on a besoin lorsqu'il a parlé des services que le centre de ressources éducatives des Premières Nations du Manitoba est censé fournir. Du financement a été versé — j'imagine que c'était pour le programme du principe de Jordan à l'époque — dans le but d'aider les écoliers en leur fournissant des services au sein du système d'éducation. À l'heure actuelle, ce n'est pas ce qui se passe. Beaucoup de jeunes ont besoin de soins en orthophonie et aucun orthophoniste ne vient dans la communauté, ou alors il y en a un seul qui se présente tous les deux mois pour traiter les 297 écoliers qui ont besoin de ce service. Je crois que le chiffre est exact. En matière d'éducation, ils ne sont pas à un niveau adéquat.

Chef, peut-être voudrez-vous ajouter quelque chose?

Le chef Lance Roulette: Oui, je pourrais ajouter quelque chose.

Comme on l'a clairement répété, nos besoins en matière de services spécialisés ne sont pas satisfaits. J'aimerais vous faire part d'une expérience personnelle.

Ma fille n'a pas subi les évaluations nécessaires pour que l'école soit en mesure de comprendre exactement quelles sont ses difficultés d'apprentissage. Elle est âgée de 16 ans et s'apprête à commencer la 7^e année. On l'a fait passer d'une année à l'autre sans lui faire subir d'évaluation, ce qui a nui à sa compréhension de certaines informations. Pire encore, son handicap auditif n'a pas été détecté jusqu'à récemment, après que je lui aie fait passer un examen.

Il y a beaucoup de choses que nous négligeons de faire, non seulement en tant que parents, mais aussi en tant qu'éducateurs. Cela m'a vraiment sapé le moral. J'aurais dû être plus proactif et faire plus d'efforts pour défendre notre cause. Le fait que des outils et des fonds vont à un autre programme nous empêche de déterminer les difficultés d'apprentissage qu'ont nos enfants. Le cas de ma fille est loin d'être rare.

Je suis heureux de vous entendre soulever la question, car il faudra en tenir compte si nous voulons assurer une éducation de la meilleure qualité. Nous avons besoin d'outils et de formation spécialisée, quitte à former des gens de chez nous à cet égard.

Mme Virginia Lukianchuk: L'idéal, ce serait de former des gens de chez nous.

Mme Rachel Blaney: Vous avez parlé de la formation d'enseignants. Une grande partie des enseignants de votre école sont de la communauté. Êtes-vous en mesure de les retenir? Avez-vous de la difficulté à garder les personnes qui reviennent dans la communauté avec cette formation?

Mme Virginia Lukianchuk: Non. La rétention est très bonne parmi les enseignants. Il en est de même chez les infirmiers, par exemple. Je crois que nous avons 10 infirmiers et huit d'entre eux sont originaires de la communauté, ce qui aide beaucoup sur le plan de la rétention. Nous ne connaissons pas le roulement qui se produit d'ordinaire, surtout dans le milieu médical.

●(1010)

Mme Rachel Blaney: En ce qui concerne la formation spécialisée nécessaire pour que des personnes procèdent à des évaluations et travaillent dans la communauté, quel est le problème? Vous manquent-il l'argent pour financer leur formation?

Mme Virginia Lukianchuk: En effet, nous n'avons pas les fonds pour envoyer des candidats en formation. De plus, il n'y a pas de places disponibles. Les besoins sont énormes partout dans la province et toutes les places sont prises.

Nous aimerions établir une relation avec une université ou un collège, pour qu'on vienne dans la communauté offrir la formation. Nous savons que nous pourrions remplir une salle de classe avec des gens de chez nous. Le besoin est énorme. Notre communauté préfère former ses propres candidats et voir ceux-ci offrir les services, parce qu'il n'y a rien...le coeur y est davantage lorsqu'on vient de la communauté et qu'on est parmi les siens. On peut converser dans sa propre langue, plutôt que de dépendre d'une autre personne qui doit se déplacer pour offrir ce service.

Mme Rachel Blaney: Mon temps de parole est presque écoulé, ceci est donc ma dernière question. Vous avez mentionné un chef et un conseil junior. J'aimerais que vous me parliez de leur contribution.

Le chef Lance Roulette: À l'inauguration, nous avons estimé qu'il était très important non seulement de faire participer les jeunes dans les décisions prises par les dirigeants, mais aussi de les préparer à de futurs rôles de direction, afin qu'ils aient une idée claire du processus au niveau local.

Nous nous impliquons passablement auprès des jeunes. Chaque mois, nous organisons des événements sportifs avec eux. Dès le début, nous savions qu'il s'agissait d'une bonne idée. Encore une fois, en plus de leur offrir une idée claire de ce que leur rôle sera, nous recueillons des informations sur les obstacles qu'ils rencontrent à l'école ou ailleurs dans la communauté. De plus, nous donnons aux jeunes voix au chapitre. Il est très important de connaître le point de vue des jeunes et celui des aînés.

La présidente: Merci. C'est maintenant à mon tour de poser des questions.

Je suis très heureuse de vous voir. Sandy Bay a un centre de formation. J'ai joué un rôle modeste dans sa création, aux côtés du chef. L'entreprise HyLife mène ses activités près de la communauté. L'entreprise, qui transforme des produits de porc de très grande qualité pour le Japon, était à la recherche d'employés et songeait même à faire appel à des travailleurs étrangers.

Le chef s'est mêlé du dossier. Peut-être pourriez-vous nous donner une mise à jour sur le projet? Est-ce que des gens de votre communauté vont à Neepawa pour travailler chez HyLife? Comment les choses se passent-elles?

Le chef Lance Roulette: Encore une fois, merci de nous avoir aidés et de m'avoir fait participer au dialogue sur le programme de la coupe des viandes. Le programme de coupe des viandes de Sandy Bay est un programme de formation autochtone qui est unique en raison de l'endroit où nous sommes situés. C'est l'un des premiers. Sept cohortes sont passées par le programme, avec un taux de réussite de 96 %. Le programme est en train de s'étendre à la coupe de boeuf. Nous avons été en mesure de former de nombreux partenariats pour la rétention d'employés, avec HyLife par exemple, mais aussi avec des entreprises du Nord, lesquelles ont embauché pas mal de gens qui ont terminé le programme.

Prenons l'exemple d'HyLife. Nous offrons un service de navette à peu de frais aux personnes qui n'ont pas de moyens de transport pour se rendre au travail. Nous avons deux chauffeurs qui transportent 12 personnes dans chacune des camionnettes. Cela fonctionne très bien. Certaines personnes ont déménagé à Neepawa et sont devenues plus autonomes et ont des responsabilités assez uniques. C'est particulier de voir à quel point les personnes acquièrent une certaine connaissance d'elles-mêmes après avoir terminé le programme.

Quelques-unes de ces personnes avaient tendance à demeurer en retrait. À les voir aujourd'hui, il est difficile de croire qu'elles

s'isolaient, car elles sont vives et engageantes. Cela fait chaud au coeur.

Pour ce qui est de l'avenir du cours de coupe des viandes, des obstacles se dressent devant nous, parce qu'on passe par Service Canada et Services aux Autochtones Canada, puis par First People Development Inc., pour arriver à la nation. Les gens de First People Development Inc. se sont donné le droit de dicter à la communauté ce que devrait être le modèle de service et ils ont tort.

Résultat: la nation a eu du mal à se faire acheminer des fonds. Cela ne devrait jamais se produire, mais c'est le cas. Nous tentons de trouver une solution. Nous avons envoyé des lettres à Service Canada pour tenter de renouer une relation directe. Nous avons bon espoir d'y arriver d'ici six mois.

• (1015)

La présidente: La Première Nation de Sandy Bay est située dans une zone agricole. On y récolte des fruits de saison, comme les fraises, et, plus tard, on récolte des pommes de terres.

Les gens de votre communauté souhaitent-ils prendre part à ces activités saisonnières ou non? Certains pensent que ce genre de travail n'intéresse pas les Premières Nations. Peut-être considérez-vous autres choses?

Le chef Lance Roulette: Il y a des personnes qui vont travailler aux récoltes. Encore une fois, l'accès local reste à déterminer, mais l'intérêt est là. Il faut être en mesure d'offrir une fondation — « voici où nous sommes, voici où nous voulons être et voici comment s'y rendre » —, surtout en ce qui concerne une compréhension générale du processus.

La présidente: Combien de personnes souhaiteraient travailler en agriculture? Lors de ma visite, je crois que 100 personnes se préparaient à la récolte de pommes de terre. Y en a-t-il plus qui voudraient y participer?

Le chef Lance Roulette: Il y en a probablement un peu plus. Selon mon estimation, il y a probablement 150 personnes qui seraient intéressées. Peut-être un peu plus. Encore une fois, il y a beaucoup de choses qui rebutent les gens. Il y a l'emplacement géographique. Certaines personnes n'ont aucune expérience hors réserve, donc ce peut être un choc culturel pour elles de quitter la communauté.

La clé est toujours de pouvoir offrir de la formation dans la réserve, mais il faut aussi aider les personnes non seulement à se bâtir, mais à faire partie du processus.

La présidente: C'est au tour de Mike Bossio de poser ses questions.

M. Mike Bossio (Hastings—Lennox and Addington, Lib.): Je sais que vous vouliez dire quelque chose, donc allez-y.

Mme Virginia Lukianchuk: J'allais seulement mentionner que le travail saisonnier, comme pour la culture de la pomme de terre, se situe à Portage la Prairie, mais qu'il y a un énorme afflux de travailleurs étrangers là-bas. Il n'y a plus vraiment de membres de notre peuple qui y travaillent, parce qu'il y a beaucoup d'étrangers à Portage la Prairie maintenant.

M. Mike Bossio: J'ai été vraiment impressionné, Virginia, quand vous avez dit que 80 % des membres de votre communauté parlent ojibway, parce que c'est phénoménal, compte tenu du nombre de communautés qui perdent leur langue. Diriez-vous que c'est parce que vous êtes maîtres de votre propre éducation depuis les années 1970 et que vous avez des enseignants de votre propre communauté qui enseignent la langue et la culture?

Mme Virginia Lukianchuk: Oui, c'est une partie de la réponse. Je serai franche et vous dirai que là où la langue est la plus parlée, dans la communauté, c'est dans les familles qui ne sont pas passées par les pensionnats ni par aucune autre école. C'est là où la langue est la plus forte. En fait, c'est la langue maternelle dans ces familles. Ces personnes la parlent nécessairement, parce qu'elles ne comprennent pas vraiment l'anglais.

● (1020)

M. Mike Bossio: Y a-t-il une formation linguistique continue à l'école aussi?

Mme Virginia Lukianchuk: Nous voulons l'améliorer. Même si les membres de la communauté, les enseignants et le personnel viennent de la communauté et parlent la langue, les enfants ne la parlent pas tellement. Nous avons déterminé que nous voulions rectifier le tir et offrir des genres de cours de langue à ceux qui ne la comprennent pas.

M. Mike Bossio: Je suis aussi très impressionné que vos enseignants proviennent de votre propre communauté. Encore une fois, ce n'est pas le cas dans la plupart des communautés. Qu'est-ce qui contribue à ce succès? Y aurait-il moyen de le reproduire dans d'autres professions comme parmi les infirmières, les travailleurs sociaux et les autres professionnels appelés à intervenir dans la communauté?

Mme Virginia Lukianchuk: Oui. Dans notre communauté, tout le personnel... Combien y a-t-il d'employés? Quatre cents?

Le chef Lance Roulette: Environ 400.

Mme Virginia Lukianchuk: Nous avons environ 400 employés, et je vous dirais que 90 % d'entre eux viennent de la communauté. Ce sont des professionnels diplômés. Notre centre de santé est agréé. Nous cherchons à faire accréditer nos autres installations aussi. Tout cela vient de notre passé. Nous sentons que c'est une force que nos membres soient éduqués et à ce qu'ils offrent eux-mêmes les services à la communauté. Cela fonctionne très bien pour nous. Comme nous l'avons déjà dit, nous visons à reproduire ce modèle à plus grande échelle, nous évaluons la santé de la population et nous voulons offrir des services non seulement aux membres des Premières Nations, mais aussi à la population...

M. Mike Bossio: Est-ce attribuable au fait que...

La présidente: Mike, je m'excuse. C'est de ma faute. J'ai utilisé une grande partie de votre temps. Je vous remercie vraiment.

Il faut maintenant que je donne la parole à M. Kevin Waugh.

M. Kevin Waugh: Je vous remercie tous deux d'être ici.

Je suis en train de regarder votre guide sur les études postsecondaires. Il n'a pas été mis à jour sur votre site Web depuis sept ou huit ans. Il est écrit à la page 17 que vous offrez de l'aide financière. Est-ce toujours le cas? Elle peut aller jusqu'à 2 000 \$. Un étudiant marié ayant un conjoint à charge obtient 1 434 \$ en tout et par tout. C'est dans la partie sur l'aide.

Le chef Lance Roulette: Oui, c'est l'allocation de subsistance pour les étudiants en région urbaine. Un étudiant célibataire touchait 805 \$ jusqu'à tout récemment, mais cela a changé il y a deux mois et

c'est maintenant 1 050 \$. Ce n'est toujours pas suffisant. L'augmentation du coût de la vie nuit vraiment aux étudiants célibataires, qui doivent subvenir à leurs besoins et se nourrir comme il faut.

Il y a donc une aide financière supplémentaire qui a été consentie, et nous envisageons toujours de relever l'allocation de subsistance, non seulement pour améliorer nos services, mais pour que toute l'aide financière nécessaire soit en place pour que les étudiants puissent se concentrer sur leurs études.

M. Kevin Waugh: Vous versez une allocation de 300 \$ pour l'achat de vêtements, est-ce toujours applicable?

Le chef Lance Roulette: Oui, ces 300 \$ sont habituellement pour la graduation. Cette allocation vise à aider les étudiants à s'acheter des vêtements pour leur graduation, parce que beaucoup d'entre eux sont déjà très pauvres. Tout le monde souhaite avoir belle allure le jour de sa graduation, c'est ce que je souhaiterais, en tout cas.

M. Kevin Waugh: Quel est votre taux de diplomation?

Le chef Lance Roulette: Une année, pour le préscolaire, la maternelle, la 6^e année, la 12^e année et l'éducation postsecondaire, nous avons enregistré les taux de réussite les plus élevés en une même année. Il y a environ 153 étudiants qui ont réussi leur maternelle, leur 6^e année ou leur 12^e année. Le plus grand nombre de diplômés de la 12^e année a été de 32 en une année, si je ne me trompe pas. Au début de chaque année, il y a environ 1 100 élèves inscrits à notre école. Vers le milieu de l'année, ce nombre chute un peu en bas de 1 000.

M. Kevin Waugh: Quel serait le pourcentage des élèves de la 12^e année qui obtiennent leur diplôme? Donnez-moi un chiffre.

● (1025)

Le chef Lance Roulette: Vous voulez le pourcentage de réussite?

M. Kevin Waugh: Oui.

Le chef Lance Roulette: Je dirais qu'il se situe entre 70 et 75 %.

M. Kevin Waugh: C'est élevé, si vous me permettez de le dire. C'est une réussite. Je sais qu'il y a peut-être 30 % des élèves qui n'obtiennent pas leur diplôme, à ce moment-là, mais un taux de 70 à 75 % est extrêmement bon.

Pour ce qui est de ceux qui ne terminent pas leurs études, disons ceux qui décrochent entre la 10^e et la 12^e année, que faites-vous pour qu'ils retournent aux études, pour les aider à terminer leurs études s'il leur manque une matière, par exemple?

Le chef Lance Roulette: Habituellement, quand les élèves décrochent, ils n'essaient pas de retourner à l'école avant l'âge de 18 ou de 19 ans. En raison de la politique qui s'applique dans les écoles, nous n'aimons pas vraiment mélanger les jeunes élèves avec des adultes, donc il y a beaucoup d'obstacles aux programmes pour les adultes qui souhaitent obtenir leur diplôme de 12^e année. Il y a aussi le programme STEP pour les jeunes.

Mme Virginia Lukianchuk: Tout récemment, ces dernières années, nous avons lancé un programme d'enseignement des compétences de vie pour les décrocheurs, dans le but de les relancer, de les mettre à niveau, pour qu'ils puissent entrer dans le programme de 12^e année pour adultes. Nous avons eu quelques succès de jeunes qui se sont ensuite inscrits au collège ou au programme de formation au métier de boucher, par exemple.

C'est un programme non financé, celui sur les compétences de vie, mais nous estimions en avoir besoin pour aider ceux qui n'arrivaient pas à décrocher leur diplôme de la 12^e année et avaient besoin d'un petit coup de pouce supplémentaire.

M. Kevin Waugh: Il est écrit que vous avez 45 places en garderie. J'imagine qu'elles sont toutes prises, n'est-ce pas?

Mme Virginia Lukianchuk: Effectivement.

M. Kevin Waugh: Est-ce premier arrivé, premier servi? Comment le service est-il géré? Vous pourriez probablement en faire plus, mais...

Mme Virginia Lukianchuk: Je ne suis pas certaine en ce qui concerne la garderie, mais je pense que c'est selon les besoins, donc est-ce que les parents travaillent? Nous voulons aider nos employés aussi, s'ils ont besoin de services de garde, pour que ce ne soit pas qu'une mère au foyer qui garde leurs enfants.

Comme je le disais un peu plus tôt, nous voulons élargir nos services de santé mère-enfant, notre programme d'aide préscolaire aux Autochtones et nos services de garderie, pour offrir des services éducatifs aux enfants dès leur entrée dans le système scolaire. Je pense que c'est très important. À l'heure actuelle, nous n'offrons qu'un service de garde et une garderie. Nous n'avons pas les deux autres volets essentiels pour venir en aide aux parents et aux élèves.

M. Kevin Waugh: Oui, c'est essentiel aujourd'hui, et nous le voyons beaucoup dans les écoles des villes. On y amène son enfant de deux ou trois ans, puis lorsqu'il arrive à la maternelle ou en première année, il connaît déjà les lettres et les chiffres. C'est très important de nos jours. Je pense que l'apprentissage précoce est primordial, comme vous le savez, donc je vous invite à examiner la chose.

Mme Virginia Lukianchuk: Nous essayons, mais nous n'arrivons pas à trouver de financement pour ces programmes à Santé Canada. On nous dit toujours « non ». Le projet sur la santé mère-enfant était un projet pilote. Je pense que 10 ou 11 communautés autochtones du Manitoba ont été sélectionnées pour y participer, c'est tout. Il n'a pas été élargi depuis. Malheureusement, même s'il y a plus de 100 bébés qui naissent chaque année, nous n'avons pas d'aide dans notre communauté, alors que cela nous semblerait très important. Nous n'y arrivons tout simplement pas. Nous n'arrivons pas à trouver de financement pour cela.

M. Kevin Waugh: Vous faites du très bon travail dans le cadre de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones, la SFCEA. J'y jetais un coup d'oeil, justement. Le développement des compétences est souvent négligé, mais ce ne devrait pas être le cas, parce que les personnes manuelles peuvent trouver d'assez bons emplois très vite, n'est-ce pas?

Pouvez-vous nous parler un peu de votre travail sur les compétences et l'emploi autochtones? Avec qui travaillez-vous? Tout est une question de partenariats, selon moi.

Le chef Lance Roulette: Oui. Nous en avons fait beaucoup avec l'ACC, le Red River College et l'Université du Manitoba pour l'apprentissage de métiers.

Comme vous le savez, dans l'économie d'aujourd'hui, les métiers sont très en demande, qu'on pense aux électriciens, aux plombiers ou aux charpentiers. Nous avons actuellement un groupe qui suit le cours de charpentier de niveau 3, et les étudiants obtiendront leur sceau rouge sous peu. Je pense qu'il y a 16 étudiants en tout, une combinaison d'hommes et de femmes, qui participent à ce programme.

Nous offrons aussi de la formation au maniement d'équipement lourd; 18 personnes ont suivi ce cours, puis obtenu leur diplôme. Sur les 18, une seule était une femme, et elle a réussi le programme avec brio.

La question de la diversité dans les corps de métiers est encore et toujours un obstacle en soi, parce que de part et d'autre, les intérêts diffèrent. La communication nous aide beaucoup, de même que le réseautage, autant que possible, pour clarifier les choses des deux côtés. La clé est toujours de favoriser une relation directe.

• (1030)

La présidente: Merci.

La réunion tire à sa fin, mais je donnerai la parole de ce côté. Le député T.J. Harvey a une question à poser.

M. T.J. Harvey (Tobique—Mactaquac, Lib.): J'ai une question à vous poser rapidement, Virginia.

Dans votre exposé, tout à l'heure, vous avez parlé de l'afflux de travailleurs étrangers temporaires dans la population générale et du fait que cela a fait diminuer le nombre de travailleurs de votre communauté dans le domaine agricole.

Est-ce quelque chose qui vous semble mesurable? Croyez-vous qu'il y a un lien direct entre le nombre de travailleurs étrangers temporaires dans la région et l'aptitude des vôtres d'obtenir ces emplois?

Mme Virginia Lukianchuk: Absolument. Les travailleurs étrangers affluent dans la région. La majorité d'entre eux s'établissent à Portage la Prairie et à Neepawa. Ce sont eux qui réussissent à obtenir les emplois parce qu'ils vivent sur place, alors que les nôtres doivent faire le déplacement. Je pense que cela a eu un effet négatif sur le nombre d'emplois accessibles aux membres de notre communauté là-bas.

M. T.J. Harvey: Ce sont des emplois saisonniers?

Mme Virginia Lukianchuk: Oui.

M. T.J. Harvey: D'accord. C'est tout ce que je voulais vérifier. Merci.

La présidente: Allez-y, M. Bossio.

M. Mike Bossio: J'ai une petite question à poser rapidement pour terminer la série de questions que je n'ai pas eu la chance de poser jusqu'au bout.

Nous disions que tous vos enseignants viennent de la communauté et parlions de tout ce que vous aviez fait pour en arriver là. Vous avez aussi mentionné dans votre témoignage que vous aviez des ententes avec l'Université du Manitoba, le Red River College et l'Assiniboine College, pour qu'ils offrent de la formation chez vous. Est-ce ce qui est arrivé pour la formation des enseignants? Y a-t-il des professeurs de l'Université du Manitoba qui sont venus former les futurs enseignants sur place ou les étudiants sont-ils allés se former hors réserve pour y revenir ensuite?

Mme Virginia Lukianchuk: Les enseignants ont reçu leur formation là-bas, puis sont revenus dans la communauté.

M. Mike Bossio: Vous avez dit aussi que d'autres avaient fait la même chose et étaient revenus. Vous avez un très bon taux de rétention, beaucoup de membres de votre communauté reviennent chez vous.

Mme Virginia Lukianchuk: Oui, nous avons des infirmières, des préposés aux bénéficiaires qualifiés, des administrateurs et des gens de métiers, comme des plombiers ou des électriciens, qui sont allés à l'extérieur recevoir leur formation avant de revenir dans la communauté. Nous croyons que si la formation s'offrait chez nous, si l'on pouvait faire venir une cohorte d'enseignants dans la communauté, un plus grand nombre d'étudiants encore obtiendraient un diplôme.

Bon nombre de ces personnes ont déjà une famille. C'est difficile pour elles de sortir de la réserve. Il y a beaucoup de possibilités, mais qu'on veuille le croire ou non, il y a encore beaucoup de préjugés. Nous croyons que pour aider les membres de notre communauté, il serait bon que ces services soient offerts chez nous.

M. Mike Bossio: Je sais que Mme Lapointe voulait elle aussi poser quelques questions.

Si vous le souhaitez, je vous cède la parole.

[Français]

Mme Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): D'accord, merci beaucoup.

Je remercie les témoins. Leurs propos sont très intéressants. J'en apprends beaucoup.

Vous avez parlé de la diplomation au niveau secondaire. Quelle est-elle?

[Traduction]

Le chef Lance Roulette: Comme je l'ai déjà dit, le taux de réussite tourne probablement autour de 70 % chez les jeunes de la 10^e à la 12^e année. Bien souvent, ces taux élevés sont directement attribuables aux services de soutien offerts à l'école.

[Français]

Mme Linda Lapointe: Comment la diplomation de votre communauté se compare-t-elle à celle des autres communautés des Premières Nations du Manitoba? Y a-t-il une différence dans les chiffres?

[Traduction]

Le chef Lance Roulette: Je serais porté à croire que les chiffres diffèrent parce qu'encore une fois, tout dépend de ce que chaque Première Nation fait. Certaines relèvent d'une commission scolaire, alors que d'autres administrent elles-mêmes leurs écoles.

Nous remarquons que celles qui relèvent d'une commission scolaire ne peuvent pas offrir la même adaptation culturelle, et cela ne se limite pas à la compréhension générale du matériel pédagogique, cela comprend aussi toute l'aide que les aînés peuvent offrir aux jeunes, tout ce que les mentors et les animateurs ont à offrir aux élèves.

•(1035)

[Français]

Mme Linda Lapointe: Merci.

Vous avez parlé de la capacité d'accueil des écoles. De quel pourcentage devrait-on augmenter la capacité d'accueil des écoles primaires, secondaires et postsecondaires?

[Traduction]

Le chef Lance Roulette: Je pense que comme on associe toujours la capacité à un éventail toujours plus grand de compétences, les ressources dont nous aurons besoin à Sandy Bay ou dans les autres écoles différeront d'une communauté à l'autre. Cependant, compte tenu du coût de la vie et de l'augmentation des frais professionnels, cela reste à déterminer. Je suis pas mal certain qu'il en faudra un pourcentage assez élevé pour que les services offerts dans les écoles des Premières Nations soient comparables à ceux offerts dans les écoles provinciales.

L'un des obstacles auxquels nous sommes confrontés, surtout sur le plan du financement, c'est les conventions collectives en vigueur dans notre communauté. Nous avons deux conventions collectives, soit celles de la Manitoba Teachers' Society et du MGEU. Les négociations avec ces syndicats limitent vraiment les ressources financières que nous pouvons investir dans nos services d'instruction, dans les programmes de nos propres écoles. Elles nous empêchent vraiment de garantir que nous pourrions offrir un certain programme, parce que nous devons respecter les conventions collectives en vigueur.

Si vous avez des recommandations ou des conseils pour nous aider dans nos relations avec ces syndicats, nous sommes tout à fait prêts à vous écouter. J'ai toujours dit, sans vouloir être impoli envers les syndicats, que tôt ou tard, ils causeront la mort de la communauté.

Mme Virginia Lukianchuk: Je dois ajouter aussi que nous pensons à la planification de la relève, puisqu'une grande partie de notre personnel qualifié approche de l'âge de la retraite. C'est bien que nous parlions de capacité, parce que nous devons renforcer notre aptitude à garder nos traditions bien vivantes.

La présidente: C'est tout le temps que nous avons.

[Français]

Merci beaucoup.

[Traduction]

Merci beaucoup d'être venus à Ottawa comparaître devant nous. Je pense que vous nous avez présenté une nouvelle perspective et que vous avez su nous expliquer très bien les défis auxquels vous êtes confrontés. Nous l'apprecions.

Meegwetch. Soyez prudents sur le chemin du retour.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>